

# Chapitre 5 : Discussion

Ce chapitre vise à faire un retour sur les divers éléments de cette recherche. Il présente une synthèse des résultats, les limites méthodologiques de l'enquête et des suggestions pour mener de futures études portant sur les stratégies d'adaptation utilisées pour faire face à l'insécurité alimentaire.

## 1. La synthèse des résultats

L'analyse des résultats a permis de mettre en évidence que les stratégies d'adaptation utilisées par les personnes en situation d'insécurité alimentaire sont semblables parce qu'elles obéissent toutes à des impératifs à la fois économique et normatif, mais qu'elles diffèrent les unes des autres du fait qu'elles obéissent à des logiques d'action différentes. À partir de ces ressemblances et de ces différences, il a été possible de déconstruire les stratégies d'adaptation pour en dégager les éléments à partir desquels elles se constituent comme pratique, c'est-à-dire leur sens, leurs règles explicites et leur structure téléoaffective.

Afin de faire face aux effets de l'insécurité alimentaire, les participants doivent organiser leur pratique conformément à l'impératif économique qui les oblige à limiter leurs achats aux produits permis. Cet impératif représente un ensemble de préceptes qui leur permet d'évoluer dans l'environnement économique. Toutefois, être en mesure d'évoluer dans cet environnement ne signifie pas que les participants sont en mesure d'exercer un contrôle sur celui-ci. Les stratégies d'adaptation utilisées constituent davantage une réaction aux contraintes économiques imposées par ce système qu'un réel contrôle sur l'environnement. En ce sens, l'impératif économique doit être envisagé comme une contrainte extérieure qui est imposée aux personnes en situation d'insécurité alimentaire.

L'impératif économique découle d'une combinaison du sens et des règles explicites des stratégies d'adaptation qui sont tous deux issus de l'environnement économique. Le sens des stratégies d'adaptation permet d'orienter les différentes actions économiques dans le but de faire face à l'insécurité alimentaire. Pour ce faire, les participants doivent acquérir

des connaissances relatives au fonctionnement des organisations d'aide alimentaire et aux prix des aliments vendus dans les commerces. Ces connaissances leur permettent de faire face au manque de nourriture et à la pauvreté de pouvoir (powerlessness). Lors de l'analyse, le manque de nourriture et la pauvreté de pouvoir (powerlessness) ont été présentés comme étant les motivations du recours aux stratégies d'adaptation. Cette distinction est strictement théorique, car dans les faits, une même stratégie peut être utilisée pour faire face à ces deux aspects de l'insécurité alimentaire. Ainsi, il est impossible de déterminer empiriquement si le désir de faire face au manque de nourriture et à la pauvreté de pouvoir (powerlessness) représente deux sens différents des stratégies d'adaptation ou s'il s'agit de deux aspects d'un même sens. Malgré cette limite, la distinction entre manque de nourriture et pauvreté de pouvoir (powerlessness) s'est avérée utile et nécessaire afin de mieux comprendre le recours aux stratégies d'adaptation et les logiques qui les sous-tendent.

Tout comme le sens, les règles explicites permettent aux participants de faire face aux contraintes économiques. Elles prennent la forme de calculs permettant aux participants de subvenir à leurs besoins malgré les ressources financières limitées dont ils disposent. Ainsi, les règles explicites permettent de déterminer les meilleurs moyens à utiliser pour faire face à l'insécurité alimentaire. À ce titre, elles peuvent être représentées par l'obligation d'acheter les produits permis et surtout par l'interdiction d'acheter les produits luxueux. En ce sens, le non-respect des règles explicites expose les participants à expérimenter plus sévèrement les effets de l'insécurité alimentaire, ce qui est contradictoire à l'objectif des stratégies d'adaptation.

En plus de devoir composer avec des contraintes économiques, les personnes en situation d'insécurité alimentaire doivent également composer avec des contraintes normatives. Ces contraintes sont issues de la structure téléoaffective des stratégies d'adaptation. Cette structure prescrit dans quel contexte le recours aux stratégies d'adaptation est acceptable et dans lequel il ne l'est pas. Pour que le recours aux stratégies d'adaptation soit acceptable, il doit se faire conformément à la norme de la responsabilité économique, c'est-à-dire que les participants doivent faire la démonstration que l'insécurité alimentaire est causée par des circonstances échappant à leur volonté, en d'autres mots qu'elle n'est pas attribuable à une

mauvaise gestion de leurs finances personnelles. Une personne qui n'est pas en mesure de faire cette démonstration risque d'hériter d'un statut social disqualifié et d'être étiquetée comme « faux pauvre ». L'existence de cette sanction sociale témoigne que la norme de la responsabilité économique est un mécanisme de contrôle externe qui impose aux personnes d'orienter leur pratique conformément à la croyance que la pauvreté a des causes individuelles et que par conséquent les solutions sont elles aussi individuelles. En considérant que les causes et les solutions à la pauvreté relèvent de la responsabilité des personnes confrontées à cette situation, ces dernières sont contraintes de subvenir à leurs besoins par elles-mêmes malgré les difficultés économiques qu'elles rencontrent.

Les stratégies d'adaptation sont semblables parce qu'elles sont toutes régies par le même impératif économique et par le même impératif moral. Toutefois, elles sont aussi différentes, car elles peuvent être guidées par des logiques d'action différentes. Ces logiques d'action sont influencées par les croyances des participants, ce qui les conduit à interpréter de manière différente la norme de la responsabilité économique. Les croyances jouent un rôle capital dans le respect de la norme, car elles en assurent la validité. En effet, les participants peuvent la considérer comme valide en raison de leurs croyances en la légalité, en la tradition, en des qualités individuelles ou en certaines valeurs. Ces sources de validité conduisent les participants à interpréter la norme de la responsabilité économique afin de la rendre conforme à leurs croyances. Ce faisant, la norme de la responsabilité économique devient un reflet des représentations qu'ils ont de leurs actions. L'interprétation de la norme de la responsabilité économique fait en sorte que les participants envisagent les règles normatives comme le produit de leur rationalité, ce qui leur donne l'impression d'exercer un contrôle symbolique sur leur vie économique. Toutefois, l'impératif moral n'est pas le produit de la rationalité des agents, mais bien une construction sociale.

La présente recherche tire son originalité du fait qu'elle étudie l'insécurité alimentaire et les stratégies d'adaptation en tenant compte des contraintes économiques, de l'aliénation et de la normativité. En effet, la plupart des recherches portant sur ce sujet envisagent ce phénomène uniquement sous l'angle économique en présentant les stratégies d'adaptation comme des actions économiques utilisées pour faire face au manque de nourriture. La

nécessité de recourir aux stratégies d'adaptation est expliquée par l'intensité du manque de nourriture. Bien que cette explication ne prenne pas en compte l'aliénation et la normativité, il s'agit d'une réalité qui a également été observée lors de l'analyse des données.

En dehors des recherches menées par Hamelin, peu d'études ont pris en compte l'aliénation vécue par les personnes en situation d'insécurité alimentaire. Toutefois, puisque la présente recherche prenait comme objet d'étude les stratégies d'adaptation, les observations qui en découlent ne peuvent être comparées à celles d'Hamelin (2002). En effet, en plus de considérer le manque de nourriture et la pauvreté de pouvoir (powerlessness) comme des aspects de l'insécurité alimentaire, ils ont été envisagés comme les motivations au recours aux stratégies d'adaptation. L'analyse des stratégies d'adaptation en fonction des motivations incite à abandonner la catégorisation des stratégies d'adaptation présentée dans le premier chapitre, soit les stratégies d'achats, les demandes d'aide, les stratégies basées sur le capital humain, les techniques monétaires et la criminalité. Cette catégorisation constitue une classification partielle, car elle aborde les stratégies d'adaptation uniquement comme un moyen pour faire face aux difficultés économiques et laisse de côté les aspects liés à la pauvreté de pouvoir (powerlessness). Bien que ces catégories permettent d'illustrer les stratégies d'adaptation, elles ne permettent pas de comprendre les logiques sur lesquelles elles reposent.

La présente recherche a révélé que les logiques d'action à la base des stratégies d'adaptation sont influencées par les environnements économique et normatif, ce que confirment les autres études portant sur l'insécurité alimentaire. Toutefois, les recherches tenant compte de l'environnement normatif se limitent à la normativité des modèles alimentaires, c'est-à-dire aux normes qui régissent la consommation alimentaire (Dupréré, 2014). L'originalité de cette recherche est qu'elle décrit une forme de normativité qui est propre aux stratégies d'adaptation : la norme de la responsabilité économique. Le respect de cette norme permet aux personnes en situation d'insécurité alimentaire d'éviter de se voir attribuer le statut de « faux pauvres » et d'avoir l'impression d'exercer un contrôle symbolique sur leur vie économique.

Les stratégies d'adaptation doivent être considérées comme des objets sociologiques multidimensionnels comprenant des aspects à la fois économiques, normatifs et symboliques. Afin de rendre compte de ces trois aspects, il a été nécessaire de considérer les stratégies d'adaptation comme une pratique, c'est-à-dire comme un nexus organisé d'actions constituant une manifestation socialement organisée des actions humaines. Ce faisant, il a été possible de déconstruire cette pratique et d'en dégager le sens, les règles explicites et la structure téléoaffective, ce qui a permis d'identifier les structures symboliques et les logiques d'action qui influencent le recours aux stratégies d'adaptation.

Dans la présente recherche, il n'a pas été possible d'identifier des structures téléoaffectives qui différencieraient de la norme de la responsabilité économique. Par conséquent, il a été impossible de déterminer si cette norme peut entrer en conflit avec d'autres formes de normativité susceptibles d'influencer les stratégies d'adaptation et donc, de relever l'existence de conflits normatifs. Pour relever l'existence de conflits normatifs, il serait nécessaire d'étudier les stratégies d'adaptation sans tenir compte de la situation d'insécurité alimentaire et de les considérer uniquement comme des pratiques alimentaires ayant leur propre sens, leurs propres règles explicites et leur propre structure téléoaffective.

## **2. Les limites méthodologiques**

Les exigences méthodologiques ne permettent pas de tirer des conclusions qui dépassent le cadre de cette enquête. Toutefois, elles visent à s'assurer que les résultats obtenus sont conformes à la réalité étudiée et qu'ils ont une valeur scientifique. Dans ce mémoire, la principale limite est liée à la taille de l'échantillon et au fait qu'il ne soit pas représentatif. Deux conséquences découlent de cette situation : premièrement, généraliser les résultats au-delà de l'échantillon est hasardeux et deuxièmement, la théorie produite à partir des données recueillies ne peut pas composer à elle seule une théorie formelle, mais uniquement une théorie substantive.

Il serait peu avisé de généraliser les résultats au-delà de l'échantillon participant. Puisqu'il a été composé de manière non-probabiliste, certains profils de personnes en situation d'insécurité alimentaire ne sont pas représentés. Par exemple, les individus confrontés à

l'insécurité alimentaire qui n'ont pas recours à l'aide alimentaire et ceux de moins de trente ans sont peu représentés au sein de l'échantillon. En effet, il a été impossible de rencontrer des personnes n'ayant pas recours à l'aide alimentaire et il a été possible de rencontrer un seul participant de moins de trente ans. Les limites que comporte l'échantillonnage ne rendent pas les résultats invalides ou inutilisables, car l'objectif de ce mémoire n'est pas de quantifier une réalité sociale, mais plutôt d'exposer une réalité sociale et de rendre compte de l'expérience de ceux qui la vivent. Il s'agit d'une recherche exploratoire visant à mettre au jour un phénomène et à en faire la description. À ce titre, il n'est pas nécessaire d'avoir un vaste échantillon, mais uniquement un échantillon suffisamment grand pour atteindre la saturation des données.

La petite taille de l'échantillon entraîne aussi l'impossibilité de développer une théorie formelle à partir des données obtenues, mais uniquement une théorie substantive. Bien que l'échantillonnage ait été effectué en respectant les règles de l'échantillonnage théorique, les terrains de recherche sont tous liés aux organisations d'aide alimentaire. L'usage de l'échantillonnage théorique ne visait pas à développer une théorie formelle, mais plutôt à garantir l'accès à une variété d'expériences d'aide alimentaire. Bien que les conclusions de ce mémoire constituent une théorie substantive, elles peuvent contribuer au développement de la sociologie en servant de point de départ pour d'autres recherches.

### **3. Suggestions pour de futures études**

En raison des données collectées, il n'a pas été possible d'atteindre tous les objectifs fixés. En effet, il a été impossible d'identifier des conflits normatifs engendrés par une contradiction entre la norme de la responsabilité économique et d'autres règles normatives pouvant influencer le recours aux stratégies d'adaptation. Afin d'atteindre cet objectif, il faudrait conduire une nouvelle enquête qui viserait à étudier les stratégies d'adaptation comme des pratiques alimentaires et à comparer la norme de la responsabilité économique avec les différentes structures téléoaffectives qui influencent ces pratiques. Pour ce faire, il faudrait interviewer des individus dont les habitudes alimentaires diffèrent de celles véhiculées dans le modèle alimentaire dominant, par exemple, en rencontrant des participants issus de l'immigration non-occidentale. Cette démarche comparative

permettrait de déterminer si la norme de la responsabilité économique est la seule structure téléoaffective susceptible d'influencer le recours aux stratégies d'adaptation.

Les résultats de la présente recherche soulèvent aussi un questionnement théorique dont la réponse permettrait de préciser le concept de stratégies d'adaptation à l'aide de la théorie de la pratique. Il est possible que les actions motivées par le désir de faire face à la pauvreté de pouvoir (powerlessness) soient orientées davantage par la structure téléoaffective que par le sens. La pauvreté de pouvoir (powerlessness) dans sa dimension objective réfère à des structures sociales, mais dans sa dimension subjective, elle comporte un caractère émotionnel qui peut se rapporter à la structure téléoaffective. Si tel est le cas, l'axe représentant les motivations à recourir aux stratégies d'adaptation devrait être modifié et devenir un axe reflétant l'organisation des actions au sein de la pratique. Cet axe permettrait d'opposer deux éléments de la structure téléoaffective : la normativité et les émotions. En ce sens, les stratégies d'adaptation appartenant à ces catégories pourraient se distinguer en fonction de leur conformité à la norme de la responsabilité économique ou en fonction du désir des participants à satisfaire un besoin émotionnel. Lors de l'analyse, il n'a pas été possible de déterminer si l'expérience que les participants font de la pauvreté de pouvoir (powerlessness) réfère à son caractère objectif ou subjectif ni d'affirmer que la pauvreté de pouvoir relève de la structure téléoaffective. D'autres recherches devraient être menées afin de départager ces deux éléments de la pauvreté de pouvoir (powerlessness).

## Conclusion

Ce mémoire s'appuie sur le postulat que les stratégies d'adaptation utilisées pour faire face à l'insécurité alimentaire constituent une pratique comprenant un sens, des règles explicites et une structure téléoaffective. En identifiant ces trois dimensions de la pratique au sein des stratégies d'adaptation, il est ressorti que le sens correspond au désir de faire face au manque de nourriture et à la pauvreté de pouvoir (powerlessness), que les règles explicites correspondent aux règles du système économique et que la structure téléoaffective correspond à des règles issues de l'environnement normatif. Les règles économiques imposent aux personnes en situation d'insécurité alimentaire de limiter leurs achats aux produits permis et les règles normatives leur imposent de faire la démonstration qu'elles adoptent un comportement économiquement responsable. Les règles économiques et normatives sont des principes qui orientent les actions des agents que ces derniers sont contraints de les respecter, c'est pourquoi elles ont été désignées comme des impératifs. D'une part, la transgression de l'impératif économique risque de déséquilibrer l'équilibre budgétaire des personnes en situation d'insécurité alimentaire et ainsi d'accroître les effets du manque de nourriture. D'autre part, la transgression de l'impératif moral les expose à se voir attribuer la responsabilité de leur pauvreté et d'être étiquetés comme « faux pauvres ».

Afin de rendre compte des logiques d'action associées au recours aux stratégies d'adaptation des personnes en situation d'insécurité alimentaire, les impératifs économique et moral doivent être pris en considération. Or, puisque la majorité des recherches visant à expliquer la logique de ces actions s'inscrivent uniquement dans une perspective économique, il a été nécessaire d'élaborer de nouveaux outils analytiques à l'aide d'une construction idéaltypique. Ainsi, en combinant les notions de manque de nourriture, de pauvreté de pouvoir (powerlessness), d'obligation et de droit, il a été possible de construire quatre idéaltypes décrivant quatre logiques d'action distinctes : la responsabilité comme contrat, le droit d'être pauvre, l'obligation d'être comme tout le monde et la récompense de la responsabilité.

Ces quatre idéaltypes représentent les manières dont les personnes en situation d'insécurité alimentaire se représentent l'impératif moral. En effet, pour que les règles normatives



soient respectées, les agents doivent les interpréter de manière à les rendre conformes à leurs croyances. Ainsi, ils en viennent à croire que ces règles sont le fruit de leur rationalité et que leur respect permet d'exercer un contrôle symbolique sur leur vie économique, mais il ne s'agit que d'une impression, car les règles normatives sont des constructions sociales.

Le fait qu'il soit possible de distinguer quatre logiques d'action différentes chez les personnes en situation d'insécurité alimentaire a des conséquences sur la manière d'étudier les stratégies d'adaptation qu'elles utilisent. La plupart des recherches considèrent uniquement les stratégies d'adaptation sous l'aspect de la rationalité économique. La complexité des logiques d'action décrites dans cette recherche incite à revoir les catégories visant à classifier les stratégies d'adaptation afin de tenir compte non seulement des actions économiques, mais aussi des logiques qui sous-tendent ces actions.